

La lettre de nouvelles

du Syndicat de la Manse étendu

Lettre n°45 – Janvier 2019

LA VIE DU SYNDICAT

Témoignages

Un nouveau témoignage, celui du président du syndicat de la Manse étendu : Francis POUZET. [Voir la vidéo](#)



Nouveau bulletin

Télécharger le nouveau bulletin du syndicat « Bassin de la Vienne tourangelle » [en cliquant ici](#)

Il est également en cours de distribution dans les foyers du territoire au format papier.



Nouvelle étude sur le nouveau territoire

Un bureau d'études privé vient d'être missionné pour diagnostiquer les nouveaux cours d'eau en charge du syndicat* puis construire in fine un programme d'actions 2021-2026. Le travail s'étalera sur une année complète. Courant avril, deux réunions seront proposées aux habitants, riverains et agriculteurs du territoire pour présenter cette démarche. Plus d'informations dans la prochaine lettre.



* les principaux sont la Veude, le Mâble, la Veude de Ponçay et la Bourouse

Plantation des arbres dans les champs : chiche !

Un agriculteur saint-epinois et membre de l'association A2RC (<https://www.a2rc.fr/>) se lance dans un projet ambitieux agro forestier. Les travaux sont prévus en fin d'année. Le syndicat de la Manse étendu accompagne les exploitants souhaitant enclencher cette démarche. De larges financements sont à la clé. Plus d'information : 02 47 40 94 30. [Lire l'article de la Nouvelle République en cliquant ici](#)

Consultation sur l'avenir de l'eau - Stratégie pour l'eau et les inondations du bassin Loire-Bretagne-2 novembre 2018 au 2 mai 2019

Quels défis relever pour l'eau et les inondations ? Répondez en ligne du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019. Votre avis compte ! Qualité de l'eau, enjeux écologiques, adaptation au changement climatique, santé publique, risque d'inondation ... Les questions de l'eau vous intéressent ? Alors n'hésitez pas, répondez au questionnaire en ligne sur ce site. Vous contribuerez ainsi à la définition de la stratégie pour l'eau et les inondations du bassin Loire- Bretagne. Tous les avis comptent.

Donnez votre avis
SUR L'AVENIR DE L'EAU

2 NOV. 2018
> 02 MAI 2019



Consultation européenne sur la Directive cadre sur l'eau (DCE) : Ouverte jusqu'au 4 mars 2019.

La commission européenne a lancé une consultation publique sur la DCE et les Directives associées (inondation, standards de qualité environnementale, eaux souterraines). Un questionnaire « grand public » suivi d'un questionnaire « experts » sont à votre disposition pour recueillir votre avis et vos propositions. [Participer à la consultation en cliquant ici](#)

La grande Mulette



La Grande Mulette, de son nom scientifique *Margaritifera auricularia* est la plus grande espèce de moule d'eau douce d'Europe de l'Ouest et peut atteindre jusqu'à 20 cm (généralement de 15 à 18 cm). Elle peut peser jusqu'à 500 grammes et vivre jusque 150 ans ! La Grande Mulette vit dans les fleuves ou grandes rivières, dans des fonds rocheux ou graveleux.

Par le passé très répandue dans toute l'Europe de l'Ouest, le nombre de spécimens présents dans les fleuves d'Europe a régressé de manière drastique au cours des deux siècles passés.



Si la vidéo ne se lance pas automatiquement, copiez le lien suivant :

<https://inwicast.univ-tours.fr/videos/?video=MEDIA180906151528780>

puis collez-le dans la barre d'adresse de votre navigateur

CALENDRIER

Animations passées

Plantations d'arbres dans la vallée de la Manse

Les samedis 15 et 22 décembre, plus de trois cents arbres ont été plantés dans des vallées sur les communes de Ports-sur-Vienne, Saint-Epain, Avon-les-Roches, Sepmes et Cruzilles. Sur cette dernière commune [lire l'article de La Nouvelle République](#).

Animation à venir

Chantier participatif d'entretien du Réveillon

Samedi 2 mars, venez participer à l'entretien du Réveillon sous les conseils avisés de la technicienne de rivières en charge de sa restauration. RDV à 9h30 à la salle socioculturelle de Draché pour une matinée conviviale (verre de l'amitié offert). Prévoir bottes, gants, pelle et sécateurs.

Réunion

Prochaine réunion de conseil syndical le **mardi 29 janvier** à partir de 18h30 aux Passerelles (Sainte-Maure-de-Touraine). Ouverte au public. [Découvrir le dernier compte-rendu en cliquant ici](#)